



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté

Arrêté portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune du BOURGNEUF-LA-FORÊT

VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du Président de la République du 17 février 2021 portant nomination de M. Xavier LEFORT, préfet de la Mayenne, à compter du 8 mars 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 mars 2021 portant délégation de signature à M. Eric GERVAIS, directeur de la citoyenneté, à Mesdames et Messieurs les chefs de bureau de la direction de la citoyenneté ;

Vu les propositions du maire de la commune ;

Vu la désignation de ses représentants par le président du tribunal judiciaire de Laval ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement intégral du conseil municipal consécutif aux élections municipales et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020, il y a lieu de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune ;

SUR proposition du secrétaire général ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : sont désignées membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune du BOURGNEUF-LA-FORÊT pour une durée de trois ans ou jusqu'au prochain renouvellement intégral du conseil municipal s'il intervient avant cette échéance, les personnes dont les noms figurent dans l'annexe ci-après.

ARTICLE 2 : le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et le maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne, affiché en mairie et mis en ligne sur le site internet de la mairie s'il existe.

Laval, le 16 avril 2021

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le directeur de la citoyenneté,


Eric GERVAIS

Annexe à l'arrêté préfectoral du 16 avril 2021 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune du BOURGNEUF LA FORET :

Conseillère municipale titulaire : Mme Michèle DUCHEMIN, née le 13 novembre 1956 à Laval (Mayenne), retraitée, domiciliée 5 bis, rue du Doué au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne) ;

Conseillère municipale suppléante : Mme Marie-Claude HOUDELIER, née le 28 juillet 1959 à La Baconnière (Mayenne), retraitée, domiciliée 31, rue des Carreaux au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne) ;

Délégué de l'administration titulaire : M. Gilbert FAUCHARD, né le 12 juin 1949 au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne), retraité, domicilié 51, rue des Mées au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne) ;

Délégué de l'administration suppléante : M. Michel FORTUNE, né le 29 avril 1953 au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne), retraité, domicilié 7, impasse des Bouleaux au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne) ;

Délégué désigné par le président du tribunal judiciaire de Laval titulaire : M. Richard GAUTIER, né le 9 décembre 1976 à Laval (Mayenne), chef d'entreprise, domicilié 14, Les Gortières au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne) ;

Délégué désigné par le président du tribunal judiciaire de Laval suppléante : Mme Caroline BEAUDUCEL, née le 4 janvier 1979 à La Guerche de Bretagne (Ille et Vilaine), gestionnaire de rayon, domiciliée 2, impasse du Pré Carré au Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne) ;